

LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL CHEZ LES DÉMÉNAGEURS

Amélie Huard, Protégeons nos travailleurs !, 2019

BEAUCOUP TROP D'ACCIDENTS DE TRAVAIL AU QUÉBEC !

La nécessité de faire de la prévention dans la pratique infirmière

Les infirmières, en cliniques médicales ou à l'urgence, ont à intervenir dans de nombreux cas de CNESST au cours de leur journée de travail. Au Québec, chaque jour, environ 224 personnes se blessent en exerçant leur emploi (CNESST, 2015). Pour réduire ce nombre élevé d'accidents de travail, il est nécessaire, en tant qu'infirmières, de faire de plus en plus de prévention au sein même des milieux de travail. C'est d'ailleurs le rôle principal des infirmières en santé et sécurité au travail d'évaluer les risques présents au sein du milieu de travail et d'organiser une campagne de prévention et de sensibilisation. De plus, elles doivent transmettre aux employés les dangers reliés à ces risques sur la santé et mettre en application des solutions pour les éliminer (OIIQ, 2017). Ce n'est malheureusement pas toutes les entreprises qui peuvent compter sur les services d'une infirmière en santé et sécurité au travail et bon nombre d'entre elles ne sensibilisent pas adéquatement leurs employés à la prévention des accidents de travail. C'est pour cette raison qu'il faut faire plus de sensibilisation au cœur même des entreprises, en commençant d'abord par les corps de métiers dans lesquels les employés sont plus à même de subir des blessures reliées à leur emploi. Le métier de déménageur, par exemple, en est un où le risque de se blesser est très élevé. Les employés spécialisés en déménagement sont confrontés à des tâches très physiques, ce qui augmente considérablement les risques de subir un accident de travail.

LES RISQUES POTENTIELS DANS LE MÉTIER DE DÉMÉNAGEUR

Pour réduire les accidents de travail, il faut sensibiliser aux risques potentiels

Les risques physiques : le métier de déménageur implique des tâches très physiques et répétitives, puisqu'elles impliquent de « démonter, déplacer, emballer, charger puis décharger, déballer, mettre en place et remonter le mobilier et les équipements de travail » (Officiel Prévention, 2013, p.1). Les mouvements répétitifs sont d'ailleurs la principale cause de blessure chez les travailleurs au Québec (CNESST, 2016). Par ailleurs, les blessures physiques les plus fréquentes chez les déménageurs sont reliées au fait qu'ils soulèvent des charges très lourdes à répétition, en utilisant souvent un mouvement de torsion physique. De plus, ils doivent généralement porter les charges sur de longues distances. Ainsi, les blessures liées au métier de déménageur sont principalement des lombalgies et dorsalgies chroniques causées par des manutentions manuelles, des contusions, des foulures/entorses et des fractures subies lors des déplacements de charges (Officiel Prévention, 2013). Aussi, le fait que les déménageurs travaillent parfois dans des espaces de travail très restreints, encombrés ou délabrés favorise les chutes, qui sont au troisième rang des causes de blessures au travail (18.6 %) selon la CNESST (2016). Enfin, les travailleurs sont à la merci des conditions climatiques défavorables, telles que la pluie, le vent, la neige et les chaleurs extrêmes.

Les risques routiers : les déménageurs doivent conduire un camion de déménagement pour livrer la marchandise du point A au point B, ce qui les expose aux accidents de la route. De plus, le transport de la marchandise peut se faire sur des longues distances, par exemple de Québec à Montréal, et dans des véhicules lourds et difficiles à manœuvrer, comme des camions d'une longueur de 53 pieds. Également, le mauvais état du véhicule et les conditions routières augmentent le risque des accidents de la route (Officiel Prévention, 2013).



Les risques psychologiques : le stress fait également partie du métier de déménageur, « car ils sont en relation proche de la clientèle et de l'intimité de leur foyer, ce qui provoque des situations conflictuelles, et doivent ne rien casser (notamment les objets précieux) ni abimer, et respecter des impératifs de délais » (Officiel Prévention, 2013, p.1). Aussi, les déménageurs effectuent des longues journées de travail, souvent de plus de 10 heures, ce qui les prédispose à une fatigue chronique et augmente le risque de faire un faux mouvement ou de vouloir négliger la sécurité pour terminer plus rapidement.

PRÉVENIR LES COUPS DE CHALEUR

Reconnaître les premiers signes et symptômes d'un coup de chaleur

Il est très important d'informer les travailleurs et les employeurs des dangers que présentent les coups de chaleur et des moyens de protection qui existent. Les coups de chaleur nécessitent généralement une intervention médicale et peuvent aller, dans les cas extrêmes, jusqu'à causer la mort. Les premiers signes pour les identifier sont :

- Fatigue, étourdissements, céphalée
- Nausées
- Faiblesses/crampes musculaires
- Transpiration abondante, température corporelle élevée, soif intense

Quelques conseils à donner aux travailleurs lors de période de canicule (CNESST, 2018)

- Augmenter son hydratation : boire au moins 1 verre d'eau à toutes les 20 minutes.
- Porter des vêtements légers et en coton pour favoriser l'évacuation de la sueur et la circulation de l'air. Éviter les couleurs foncées
- Se couvrir la tête avec un chapeau ou une casquette lors du travail à l'extérieur
- Ajuster son rythme de travail en fonction de sa tolérance à la chaleur et favoriser le travail d'équipe
- Augmenter les pauses à l'ombre ou dans un endroit frais à chaque heure
- Redoubler de prudence si on a des problèmes de santé, des antécédents médicaux ou si on a été malade récemment

RECOMMANDATION DE LA CNESST (COMMISSION DES NORMES, DE L'ÉQUITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL)

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail recommande que les déménageurs reçoivent une formation complète sur les risques d'accidents, l'utilisation des équipements, les grands principes de manutention, le travail en équipe, les méthodes de chargement des véhicules, la conduite automobile sécuritaire et la prévention des coups de chaleur. (CNESST, 2018)

RÉFÉRENCES

- CCHST. (2016). *Exposition à la chaleur- Effets sur la santé et les premiers soins*. Fiches d'information- Réponses SST.
- CNESST. (2015). *Accidents du travail, maladie professionnelle et décès*, Principales statistiques de 2015
- CNESST. (2016). *Statistiques annuelles*. Volet statistique des programmes de réparation. p. 92-114
- CNESST. (2018). *L'organisation du travail : la clé d'un déménagement sécuritaire !*
- Officiel Prévention. (2013). *La prévention des risques professionnels des déménageurs*. Santé et Sécurité au travail.
- OIIQ. (2017). *Un outil innovant développé par des infirmières et infirmiers pour protéger la santé des travailleurs*. Prix Innovation clinique Banque Nationale 2017